

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**relative à la réalisation d'un projet de centrale photovoltaïque au sol
au lieu-dit « Le Verdois» sur le territoire de la commune de VERDES,
commune déléguée de Beauce-La-Romaine**

Par arrêté préfectoral du 19 mai 2021, une enquête publique relative à la réalisation d'un projet de centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Le Verdois» sur le territoire de la commune de Verdes, commune déléguée de Beauce-La-Romaine sera ouverte en mairie de Verdes du lundi 21 juin 2021 à 14h00 au vendredi 23 juillet 2021 à 17h00.

Le projet de centrale photovoltaïque est soumis à étude d'impact en application de l'article R122-8 du code de l'Environnement. Il est par ailleurs soumis à la procédure de demande de permis de construire.

Demande de permis de construire n°041 173 20 D0017 déposée par la SARL Centrale Solaire de Beauce dont le siège social est située 188 rue Maurice Béjart, CS 57392, 34184 Montpellier cedex 04. La SARL est représentée par M. François DAUMARD.

COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR : M. Antoine Soriano est nommé commissaire-enquêteur.

CONSULTATION DU DOSSIER : pendant la durée de l'enquête, un dossier en version papier sera mis à disposition à la mairie de Verdes ainsi que sur un poste informatique, où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelles au public.

Les pièces du dossier sont aussi disponibles sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Horaires d'ouverture de la mairie de VERDES :

lundi - mardi - vendredi : de 14h00 à 17h00

Un registre d'enquête sera mis à disposition du public dans la mairie de Verdes afin que toute personne puisse y formuler ses observations sur le projet.

Ces observations pourront également être adressées :

- par écrit à la mairie de VERDES, à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- par mail à l'adresse suivante : ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr.

Les observations adressées par mail à l'adresse électronique précédemment citée seront publiées sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>.

En outre, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de VERDES :

- le lundi 28 juin 2021 de 14h00 à 17h00 ;
- le vendredi 09 juillet 2021 de 14h00 à 17h00 ;
- le vendredi 23 juillet 2021 de 14h00 à 17h00.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à la préfecture de Loir-et-Cher et à la mairie de VERDES où ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport du commissaire enquêteur, ainsi que sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>